

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition de prestations de téléphonie mobile en Lozère – Modification de la délibération initiale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance Publique du 23 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la séance : 23

Etai^{ent} présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
16 juillet 2020

Etai^{ent} représentés : MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente (Benoit VALARIER), MM. Bruno PORTAL (Emmanuelle SOULIER), Thierry JACQUES, (Laurent SUAU), Philippe POUGET, (Emmanuelle SOULIER), (Laurent SUAU), MME Stéphanie PASI (Xavier SOUCHON) Conseillers Communautaires.

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
6 août 2020

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Monsieur Laurent SUAU Président expose :

Par délibération n°6620/2020-119 en date du 11 juin 2020, notre assemblée a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'acquisition de prestations de téléphonie mobile en Lozère.

Publié le **12 AOÛT 2020**
Le Président,



Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200723-6675-2020-138-
DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

- **D'ANNULER ET REMPLACER** la délibération n°6620/2020-119 du 11 juin 2020 portant « Approbation de la convention de groupement de commandes pour la fourniture de téléphonie mobile avec le Département de la Lozère et désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant amené à siéger à la commission d'appel d'offres »
- **D'APPROUVER** le principe de création d'un groupement de commandes pour l'acquisition de prestations de téléphonie mobile en Lozère avec le Département de la Lozère, la Commune de Mende, le Centre Intercommunal d'Action Sociale Cœur de Lozère, la Communauté de Communes Cœur de Lozère et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère, le cas échéant par l'intermédiaire du RESAH, dont le projet de convention est joint en annexe,
- **D'APPROUVER**, le cas échéant, le principe de l'adhésion au RESAH pour la passation du présent groupement de commandes
- **DE DESIGNER** comme représentant titulaire Monsieur Laurent SUAU et comme représentant suppléant Monsieur Philippe MARTIN amenés à siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, à signer la convention constitutive de ce groupement ainsi que l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le 24 juillet 2020
Le Président,
Laurent SUAU

24/07/2020



Accusé de réception en préfecture 048-244800405-20200723-6675-2020-138- DE Date de télétransmission : 29/07/2020 Date de réception préfecture : 29/07/2020
--